



Nouveau service municipal « Passeports Biométriques »

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Nous avons créé à la Mairie de Castelginest un nouveau service « Passeports Biométriques » en juin 2009.

A cette occasion, j'ai décidé d'équiper en plus de la « station » de l'Hôtel de Ville un second site, la Mairie annexe de Buffebiau, avec deux « stations » destinées à enregistrer les demandes de délivrance du nouveau passeport biométrique.

Plus rapide, plus pratique, ce système permet aux agents formés à cet effet de scanner directement les documents administratifs qui sont aussitôt envoyés à la Préfecture par courrier électronique.

Une équipe de trois personnes est à votre disposition, du lundi au vendredi, afin de vous accompagner dans vos formalités administratives pour l'établissement des passeports biométriques.

L'accueil pour le traitement de chaque dossier nécessite 20 à 30 minutes d'instruction (ou 10 min. pour une remise), **aussi j'ai demandé aux agents de fixer rendez-vous pour vous éviter des heures d'attente inutiles.**

Vous pouvez prendre rendez-vous :

- *soit en appelant le 05.61.37.75.37,*
- *soit à l'accueil de la Mairie.*

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations utiles pour constituer votre dossier de demande.

Grégoire CARNEIRO,



*Maire de CASTELGINEST,
Vice-Président du Grand Toulouse*

DEMANDE D'OBTECTION D'UN PASSEPORT BIOMÉTRIQUE POUR LES PERSONNES MAJEURES



Coût : 86 euros

Le timbre fiscal peut être acheté :

- dans un bureau de tabac,
- dans une trésorerie,
- dans un service des impôts des entreprises (SIE, anciennement recette des impôts).

PREMIERE DEMANDE (PERSONNE MAJEURE)		
Vous ne possédez ni passeport ni carte nationale d'identité	Vous n'avez pas de passeport et vous possédez une carte nationale d'identité sécurisée	Vous n'avez pas de passeport et vous possédez une carte nationale d'identité non sécurisée valide ou périmée depuis moins de deux ans
		
Pièces requises		
Le formulaire de demande CERFA complété et signé	Le formulaire de demande CERFA complété et signé	Le formulaire de demande CERFA complété et signé
2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm	2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm	2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm
Un justificatif de domicile	Un justificatif de domicile	Un justificatif de domicile
Un justificatif d'état civil du demandeur extrait d'acte de naissance comportant la filiation ou, à défaut, copie intégrale d'acte de mariage		
	La carte nationale d'identité sécurisée dont le demandeur est déjà titulaire	La carte nationale d'identité dont le demandeur est déjà titulaire
Un justificatif de la nationalité si le justificatif d'état civil ne suffit pas		

RENOUVELLEMENT (PERSONNE MAJEURE)

Vous possédez déjà un passport sécurisé	Vous possédez un passeport non sécurisé périmé depuis moins de deux ans ou vous avez une carte nationale d'identité sécurisée	Vous possédez un passeport non sécurisé périmé depuis plus de deux ans et vous n'avez pas de carte nationale d'identité sécurisée
		
Pièces requises		
Le formulaire de demande CERFA complété et signé	Le formulaire de demande CERFA complété et signé	Le formulaire de demande CERFA complété et signé
2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm	2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm	2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm
Un justificatif de domicile	Un justificatif de domicile	Un justificatif de domicile
		Un justificatif d'état civil si le passeport est périmé depuis plus de 2 ans
L'ancien passeport sécurisé dont le renouvellement est demandé	La carte nationale d'identité sécurisée ou le passeport non sécurisé	L'ancien passeport
		Un justificatif de la nationalité si le justificatif d'état civil ne suffit pas, dans le cas où le passeport est périmé depuis plus de 2 ans

DEMANDE D'OBTENTION D'UN PASSEPORT BIOMÉTRIQUE POUR LES PERSONNES MINEURES



Coût :



Pour les mineurs de 15 à 18 ans : 42 euros

Pour les mineurs de moins de 15 ans : 17 euros

Le timbre fiscal peut être acheté :

- dans un bureau de tabac,
- dans une trésorerie,
- dans un service des impôts des entreprises (SIE, anciennement recette des impôts).

PREMIERE DEMANDE (PERSONNE MINEURE)		
Vous ne possédez ni passeport ni carte nationale d'identité	Vous n'avez pas de passeport et vous possédez une carte nationale d'identité sécurisée	Vous n'avez pas de passeport et vous possédez une carte nationale d'identité non sécurisée valide ou périmée depuis moins de deux ans
		
Pièces requises		
Le formulaire de demande CERFA complété et signé	Le formulaire de demande CERFA complété et signé	Le formulaire de demande CERFA complété et signé
2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm	2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm	2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm
Un justificatif de domicile	Un justificatif de domicile	Un justificatif de domicile
Un justificatif de l'autorité parentale	Un justificatif de l'autorité parentale	Un justificatif de l'autorité parentale
Un justificatif d'état civil du demandeur extrait d'acte de naissance comportant la filiation, datant de moins de trois mois ou, à défaut, copie intégrale d'acte de mariage		
	La carte nationale d'identité sécurisée dont le demandeur est déjà titulaire	La carte nationale d'identité dont le demandeur est déjà titulaire
Un justificatif de la nationalité si le justificatif d'état civil ne suffit pas		

RENOUVELLEMENT (PERSONNE MINEURE)		
Vous possédez déjà un passport sécurisé	Vous possédez un passeport non sécurisé périmé depuis moins de deux ans et vous avez une carte nationale d'identité sécurisée	Vous possédez un passeport non sécurisé périmé depuis plus de deux ans et vous n'avez pas de carte nationale d'identité sécurisée
		
Pièces requises		
Le formulaire de demande CERFA complété et signé	Le formulaire de demande CERFA complété et signé	Le formulaire de demande CERFA complété et signé
2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm	2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm	2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm
Un justificatif de domicile	Un justificatif de domicile	Un justificatif de domicile
Un justificatif de l'autorité parentale	Un justificatif de l'autorité parentale	Un justificatif de l'autorité parentale
		Un justificatif d'état civil si le passeport est périmé depuis plus de 2 ans
L'ancien passeport sécurisé dont le renouvellement est demandé	La carte d'identité sécurisée ou le passeport non sécurisé	L'ancien passeport
		Un justificatif de la nationalité si le justificatif d'état civil ne suffit pas, dans le cas où le passeport est périmé depuis plus de 2 ans

Source : Ministère de l'Intérieur – Avril 2010